



Monsieur le Préfet de l'Aude

52 rue Jean Bringer
CS 20001
11836 CARCASSONNE CEDEX 9

Toulouse le 23 septembre 2019

Objet : Projet d'usine d'enrobé à Roquefort-des-Corbières

Monsieur le Préfet de l'Aude,

Nous tenons par le présent courrier à vous indiquer notre opposition au projet d'usine mobile d'enrobés à Roquefort-des-Corbières.

Le fonctionnement de cette usine engendrerait un flux incessant d'environ 80 camions par jours sur la RD 6009, qui augmenterait considérablement la pollution de l'air et les nuisances. Nous nous interrogeons de plus sur la pertinence d'une telle usine à plus de 40 kilomètres du site des travaux, alors qu'il en existe une également mobile plus proche à Lézignan-Corbières. En outre, ce projet s'inscrit dans le cadre du développement de nouvelles infrastructures routières. Ce modèle est celui d'un autre temps qui ne prend pas en compte l'urgence climatique.

Ensuite, ce projet dont de nombreux points ne sont pas clairement explicités (stockage des produits dangereux, traitement des fumées, odeurs, gestion du bruit, traitement des poussières...) se situerait en plein cœur du Parc naturel régional de la Narbonnaise et à proximité d'un site Natura 2000.

Enfin, ce projet se situe à proximité du terroir viticole de Roquefort-des-Corbières, La Palme et Leucate, dont une grande partie est en pleine démarche de conversion en agriculture biologique. Or cette démarche se trouverait mise en péril si les effluves de cette usine à bitume devaient déposer leurs sédiments sur le vignoble. C'est un risque avéré. L'Institut National des Appellations d'Origine et de la Qualité indique ainsi que «les micros particules sont susceptibles d'altérer le fonctionnement de la vigne en bloquant la photosynthèse, tandis que les composés chimiques dispersés dans l'atmosphère peuvent altérer les caractéristiques du raisin et du produit final jusqu'à le rendre impropre à la consommation».

Pour l'ensemble de ces raisons, nous sommes opposées à l'implantation d'une usie mobile d'enrobés à Roquefort-des-Corbières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos cordiales salutations.

Pour les élu.es EELV et apparentées

Agnès LANGEVINE
Vice-Présidente
Région Occitanie

Marie-France BARTHET
Conseillère régionale
Région Occitanie

HÔTEL DE RÉGION